

# LA LETTRE DE SERGE DASSAULT

Sénateur de l'Essonne

DÉFENDRE L'ESSONNE ET SERVIR LA FRANCE



ÉDITORIAL

Chers amis,

Je soutiens avec vigueur le positionnement ferme et déterminé de Marie-Claire Chambaret, Maire de Cerny, des élus du Sud Essonne et mon ami Franck Marlin, Député-Maire d'Etampes.

Je rends hommage et m'associe à toutes les collectivités qui se battent contre ce projet, par des motions, recours judiciaires ou avis administratifs défavorables tels que le Parc Régional Naturel du Gâtinais Français ou la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

Ce site est déconnecté des grands axes de circulation régionaux et situé sur une départementale traversant des villages. Aucun programme de désengorgement de la RD191 n'a été imaginé alors qu'elle est déjà très chargée.

Ce projet est incompatible avec la charte du PNR, avec le SCOT de la CCVE dont fait partie la ville de Cerny. Ce projet est inacceptable avec le développement touristique du sud-Essonne.

Ce projet est incompatible avec toutes les actions pertinentes engagées de longue date par différents niveaux de collectivités locales pour le développement harmonieux des territoires concernés, et surtout qui met en péril la sécurité et la qualité de vie des habitants.

Quand le projet est mauvais, il faut annuler le projet ! Vous pouvez compter sur mon entière détermination à vous soutenir dans cet objectif.



PLATE-FORME DE CERNY/SUD ESSONNE

## Elus locaux et population mobilisés contre le projet d'extension

Le projet d'extension de la plate-forme de stockage d'hydrocarbures de Cerny mobilise les populations concernées. C'est tout l'équilibre de cette partie du Sud-Essonne au caractère rural et au fort attrait touristique qui est remis en cause.

**Depuis près de deux ans, une partie du Sud-Essonne est en émoi.** Populations et élus des communes situées sur la RD 191, un axe qui relie la RN 20 à Etampes à l'A6 au Coudray-Montceaux, ne cessent de manifester leur désaccord face à un projet qui menace directement leur sécurité et leur cadre de vie. En juillet 2009, la Société Française Donges Metz (SFDM) a déposé un permis de construire pour restructurer l'aménagement du dépôt d'hydrocarbures qu'elle exploite à Cerny. Son projet consiste à

le développer pour optimiser la distribution de produits pétroliers pour le sud de l'Île-de-France, le nord de l'Orléanais, l'est Beauce et l'ouest Bourgogne. Six pistes de chargement, des locaux, une cabine de piste... font partie des aménagements prévus. L'objectif est de permettre l'expédition par camions de 1 300 000 m<sup>3</sup> d'hydrocarbures par an, avec un potentiel, dans un avenir proche, de 2 000 000 m<sup>3</sup>. Ce projet, s'il arrivait à terme, induirait une rotation de 200 camions par jour, sur un axe routier déjà saturé qui traverse



► MARIE-CLAIRE CHAMBARET, Maire de Cerny, Vice-Présidente de la communauté de communes du Val d'Essonne, présidente de l'association Dephy-RD191

de nombreuses communes. Les allers et retours amèneraient 400 poids lourds par jour de plus sur la RD 191, où sont déjà recensés plus de 5000 véhicules jour.

Pour bien comprendre le problème, il faut remonter un peu dans le temps. L'oléoduc Donges-Melun-Metz fut construit en 1953, suite à un accord franco-américain pour alimenter en produits pétroliers les troupes américaines stationnées en Europe. En 1994, l'Etat en a confié l'exploitation ainsi que celle des sites de stockage qu'il alimente à la SFDM. L'oléoduc traverse l'Essonne d'Ouest en Est en passant par

**“On peut craindre les risques liés à l'installation elle-même mais aussi ceux liés au transport d'hydrocarbures.”**

la région de la Ferté-Alais où il approvisionne quatre dépôts : Cerny, Orveau, Guigneville et D'Huisson-Longueville. Ils permettent à la SFDM d'assurer une mission de transports d'hydrocarbures pour le compte d'opérateurs pétroliers. L'extension du site de Cerny a été décidée après la fermeture des sites de Choisy et Ivry. La décision du préfet d'accorder le permis de construire en janvier 2010 a provoqué de nombreuses réactions et la mobilisation des populations concernées. Une énorme manifestation a réuni plus de 800 personnes, élus et habitants, aux abords du site.

On se demande, en effet, comment une telle décision a été prise. Tous les élus locaux : Maires, Présidents des intercommunalités, Conseillers Généraux, Député, Président du Parc naturel régional du Gâtinais se sont élevés pour refuser ce projet. On peut légitimement craindre avec eux les risques liés à l'installation elle-même mais aussi ceux liés au transport des hydrocarbures. Les camions devront traverser des communes avec des habitations, des établissements scolaires qui donnent directement sur la RD 191. Outre la densification d'un trafic routier déjà important, il remet en cause la vocation de cette partie du département. Il est à craindre, une fois l'enquête publique passée, que l'extension du dépôt de Cerny soit banalisée. Elle pourrait alors devenir le point de départ du développement des trois autres sites environnants. Ce qui aurait pour conséquences de multiplier les risques et les nuisances pour toute cette partie du Sud-Essonne. Ce projet est difficilement acceptable dans un secteur qui est clairement identifié au niveau départemental dans le pôle touristique Sud-Essonne. Si l'on veut assurer un développement cohérent du territoire et préserver un équilibre entre espaces naturels et urbains, il conviendrait de s'assurer que de tels projets ne puissent voir le jour que s'ils ne remettent pas en cause l'identité et la sécurité des zones concernées. ■

**Pourquoi avoir créé l'association Dephy-RD191 ?**

Pour fédérer tout le monde contre l'extension du parc d'hydrocarbures, mutualiser les forces de toutes les petites associations, des élus et des habitants. 500 personnes ont adhéré à ce jour à l'association. De plus nous avons une personne qui connaît parfaitement le projet de la SFDM, ça nous aide.

**Vous avez écrit plusieurs fois au Préfet et vous avez eu un entretien avec la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet. Quelles positions prennent-ils ?**

Depuis son arrivée au mois de janvier 2011, le préfet, Michel Fuzeau, a tout de suite répondu à nos lettres concernant ce dossier et s'est engagé à mettre en place un plan de prévention des risques technologiques pour le 2 mai. D'autre part, le colonel Pradinas, responsable du poste sécuritaire au Ministère des armées, va refaire l'étude des dangers occasionnés par ce site. Quant à Nathalie Kosciusko-Morizet, elle nous demande de faire une proposition pour une solution alternative.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bechter  
Impression : RPN

► **VOTRE OPINION M'INTÉRESSE**

**Vous pouvez me faire part de vos remarques, de vos suggestions, de vos critiques, de vos demandes d'intervention.**

**Sénat : 15, rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 06 - Tél. : 01 42 34 32 68 - Fax : 01 42 34 43 16 - Email : s.dassault@senat.fr**  
**Permanence en Essonne : 123, rue de Gournay - 91100 Corbeil-Essonne - Tél. : 01 64 96 38 18 - Fax : 01 60 89 17 25**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....Fax : .....E-mail : .....

Propositions : .....

.....

.....

.....